



## **Programme**

**2020 - 2021**

Club philatélique de Delémont et environs

Case postale 84

2800 Delémont 1

[www.cpde.ch](http://www.cpde.ch)

Courriels :

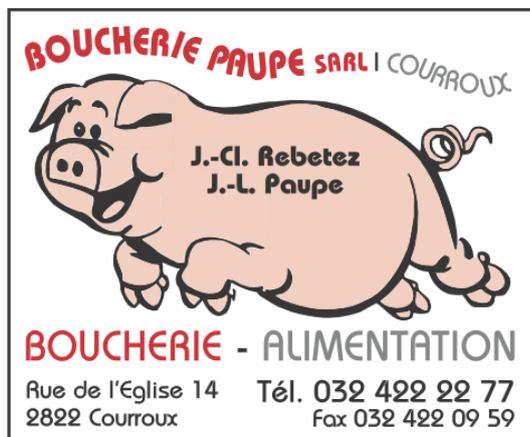
Président : [president@cpde.ch](mailto:president@cpde.ch)

Secrétaire : [secretariat@cpde.ch](mailto:secretariat@cpde.ch)

**Numéro 16, avril 2020**

## Contenu

Merci à nos membres soutien .....	3
Le mot du Président .....	4
Nouveau cas d'entourloupe ? .....	5
Un document intéressant grâce à ses cachets .....	6
Méfiance, les falsifications rôdent partout ! .....	8
« Ungültige Marken auf Einschreiben » ou timbres non valables sur un recommandé .....	10
De l'usure à la dernière retouche .....	12
Et il n'a pas fini de me casser les pieds ! .....	14
Méfiez-vous aussi de certaines attestations .....	15
Programme d'activités 2020 – 2021 .....	16



Voyagez comme vous aimez.



**hertzeisen-giger**  
Voyages en autocars à travers l'Europe



**Autocars Hertzeisen SA**  
Route de la Raisse 2  
CH - 2855 Glovelier  
Tél. 032 426 72 68  
[www.hertzeisen.com](http://www.hertzeisen.com)

Pour collectionner de manière intelligente, adhérez au club

**CPDE, case postale 84, 2800 Delémont**  
**secretariat@cpde.ch**

**[www.cpde.ch](http://www.cpde.ch)**

## Merci à nos membres soutien

Optic 2000, Madame Marquis, 2800 Delémont	Autocars Hertzseisen SA, 2855 Glovelier
Forster Philatélie, 2824 Vicques	Faivre Energie SA, 2800 Delémont
Café de la Poste, 2855 Glovelier	Le Quotidien Jurassien, 2800 Delémont
Boulangerie Jubin, 2800 Delémont	Banque Valiant, Amélie Rion, 2800 Delémont
Boucherie Paupe, 2822 Courroux	

Nous tenons à remercier tous nos membres soutien. Ils nous permettent ainsi de continuer à promouvoir la philatélie près de chez nous et ailleurs. Merci !



CENTRE  
**FAIVRE** ENERGIE  
TECHNIQUES ENERGETIQUES

Rte de Porrentruy 82      Tél 032 422 41 61  
CH-2800 DELÉMONT      Fax 032 422 09 84

[www.faivre-energie.ch](http://www.faivre-energie.ch)      [info@faivre-energie.ch](mailto:info@faivre-energie.ch)



## Le mot du Président

Une année de plus s'est passée depuis cette dernière rubrique « Le mot du président ». Les mois se suivent et les problèmes liés à la philatélie, le manque de recrutement de nouveaux membres notamment, reste le même. Dans les magazines spécialisés la discussion reste la même aussi bien que l'inaction.

Il est difficile de motiver des non-initiés à la philatélie quand on voit l'attitude adoptée par certains philatélistes et l'intolérance vis-à-vis de ceux qui ne veulent pas forcément collectionner pour exposer.

Les cartophiles ont connu cette même marginalisation et aujourd'hui il y a une catégorie pour exposer les cartes postales. Nous savons que les collectionneurs de cartes postales sont nombreux mais ils n'osent pas se dévoiler. Mais pourquoi ? Vous contribuez tous au maintien de la mémoire de notre passé. Quand je revois mes cartes postales de Bâle (ma ville natale) je suis toujours émerveillé par la beauté de cette ville et en même temps attristé par la déformation subie par le temps qui passe. Mais c'est ce qu'on appelle la vie. Et la vie continue et évolue (ou pas).

Restons ouvert aussi pour tous ceux qui se font méchamment appeler « collectionneurs d'images ». On peut aussi acheter des timbres simplement pour la beauté même s'ils proviennent de pays soi-disant proscrits. Rappelez-vous que la Suisse vend aussi des timbres pour se faire de l'argent même si c'est pour la bonne cause (Pro Patria et Pro Juventute), mais aussi avec des émissions avec une valeur faciale qui ne correspond à aucun des tarifs en vigueur. Saviez-vous que lors de la Guerre civile espagnole chaque camp (nationaliste et républicain) avait émis des timbres pour faire rentrer des devises ?

Par cela j'aimerais simplement vous dire : collectionnez pour vous faire plaisir. N'achetez pas avec l'arrière-pensée : comment vais-je vendre par la suite et (surtout) quel bénéfice vais-je faire ?

J'aimerais remercier Bernard Lachat qui m'aide régulièrement avec des articles pour notre bulletin. Vous trouverez donc deux de ses contributions droit sorties de sa plume traitant les falsifications et les entourloupes. Ce sont des sujets intéressants qu'il faut connaître afin de ne pas se faire berner (ce qui dissuade aussi les nouveaux membres).

Ma contribution se limite à vous montrer tout ce que nous pouvons apprendre sur un simple entier postal, comment s'amuser avec les Helvetia debout et une petite lettre intéressante.

J'espère que les sujets dans ce bulletin vous intéressent. Et si l'un(e) ou l'autre veut contribuer avec un article pour une prochaine plaquette, nous restons à votre disposition pour vous aider. Vous pouvez aussi nous fournir simplement des sujets susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Merci d'avance et bonne lecture.

  
Roberto Lopez  
Président

## Nouveau cas d'entourloupe ?

B. Lachat

La plupart des lecteurs savent que j'inventorie tout ce qui a trait au groupe 104 des oblitérations suisses, à savoir les 'Fingerhut'. Au moment d'écrire, la base de données compte 15'000 entrées différentes, ce qui n'est pas mal ! Mais, à force de collecter les informations dans les catalogues de vente et sur internet, on finit par trouver des choses curieuses. En effet, dans un catalogue récent, en voulant classer une oblitération, j'ai constaté qu'elle était déjà dans la base de données.

Voici donc une brève histoire d'une lettre qui a évolué vers une découpe et dont le prix a ainsi été multiplié. Curieux non ? Et pourtant.

Voici la découpe du catalogue (avec mes notes):



Il s'agit d'une lettre un peu tachée, affranchie avec un Rappen 22Aa et oblitérée avec une grille fédérale noire et un cachet bleu gr. 104 de Weinfelden. La lettre était apparue il y a plusieurs années dans une vente en Romandie. Peut-être à cause de la tache, personne n'en a voulu pour Fr. 600.--. Puis dans la vente suivante, personne non plus pour Fr. 400.--.

Tout récemment, dans une vente de printemps 2019 en Suisse allemande, la lettre s'est transformée en **fragment** (voir illustration ci-contre) :

*Wunderschönes Briefstück von Weinfelden TG mit sehr sauberer schwarzer Raute auf unten knapp berührter, sonst weissrandiger, sehr farbfrischer Marke. Im Unterrand kaum merklicher Spalt. FA Berra, Befund Marchand.*

Très curieusement, le prix fixe n'a pas été coupé. Il s'est aussi transformé mais vers le haut : **Fr. 930.- !!**

Comme quoi, dans le business, il n'y a pas de petit profit ! Je vous laisse méditer sur la façon de valoriser vos documents philatéliques ... 😊 ou placer votre argent.



## Un document intéressant grâce à ses cachets

Roberto Lopez

La philatélie est un sujet très vaste pour désigner un intérêt pour les timbres, pour le courrier qui a circulé, pour les entiers postaux, pour les bandes de journaux et pour les cachets qui annule les timbres.

Dans notre club vous trouverez des spécialistes de toute sorte. Mais si vous voulez avancer et apprendre il faut absolument nouer aussi des contacts avec d'autres philatélistes afin d'obtenir des informations. En voici un exemple. Et je remercie infiniment Pierre Guinand pour les informations qu'il m'a fait parvenir.



Il s'agit d'un entier postal envoyé de Tarasp Kurhaus pour St-Moritz.

En plus, cet entier présente une variété dans le 8 de « 1875 » dans la banderole (PK31.P02, selon le catalogue de Martin Baer de 2019).

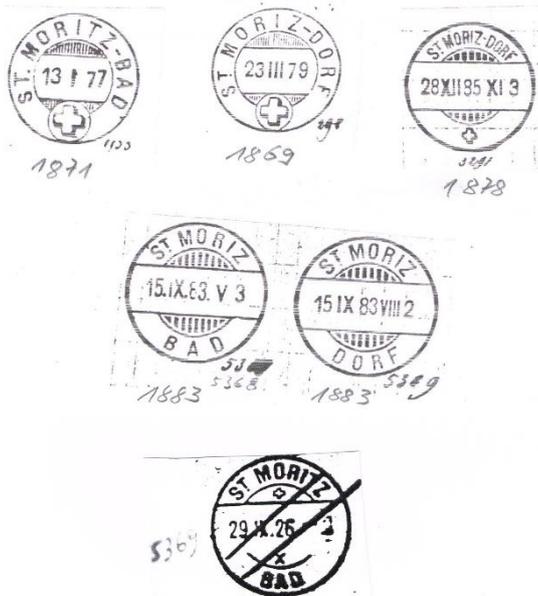


Mais ce qui interpelle dans ce cas présent est le cachet d'arrivée sur lequel il est marqué « St. Moriz ». Après avoir demandé un avis à Pierre Guinand voici quelques informations utiles.

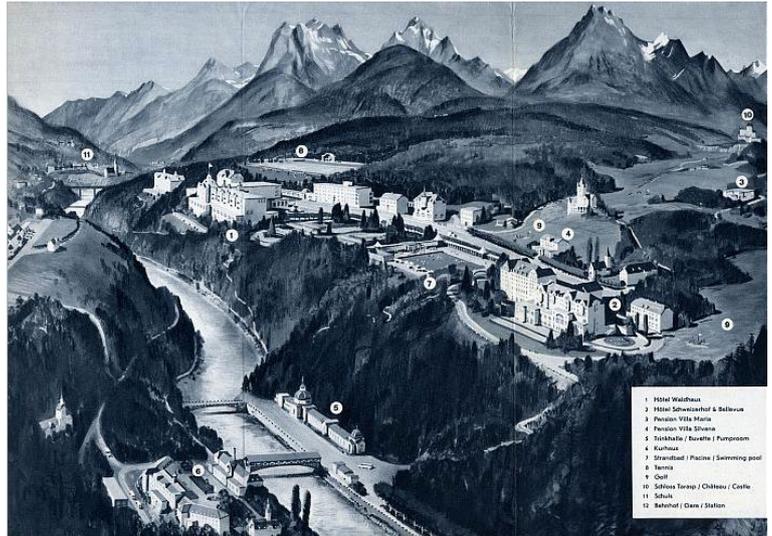
Il s'agit du cachet n° 5369 (selon les livres de Güller) présentant 8 hachures, confectionné en 1883. Le cachet a été modifié de MORIZ en MORITZ (au début on trouve un mélange).

Le cachet a subi des modifications au niveau du dateur présentant après des points après le jour et le mois. Le changement du dateur a probablement été fait à cause du passage au système des 24 heures avec des chiffres arabes pour toute la journée, au lieu de chiffres romains pour le matin et arabes pour l'après-midi. Il sera par la suite modifié en 1926. Les hachures sont supprimées, la croix et le numéro de l'arrondissement introduites. A noter aussi que « DORF » a été remplacé par « BAD ». Au cours de ces changements, la ligne horizontale inférieure du pont à date a disparu.

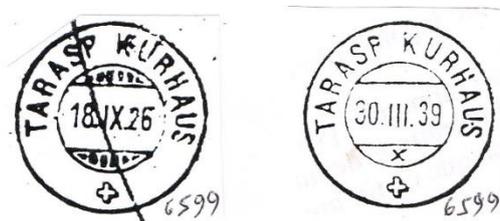
Si on n'avait pas les livres de Güller et les cartothes des PTT, on n'aurait pas pu deviner qu'il s'agissait bien du même cachet !



Le cachet de départ est aussi intéressant : « TARASP KURHAUS ». Tarasp est une localité et une ancienne commune suisse du canton des Grisons, située dans la région d'Engiadina Bassa/Val Müstair. Elle est connue pour son château de Tarasp et son grand hôtel le Kurhaus Tarasp (Scul Placae) qui a été construit de 1862 à 1864 et a ouvert ses portes le 26 juillet 1864. Depuis le 15 août 2010 le complexe est fermé.



Revenons à nos cachets. Le cachet de TARASP KURHAUS, n° 6599 selon Güller, a été confectionné le 16 mai 1886 (6 hachures) et modifié le 30 mars 1939 (élimination des hachures et introduction du numéro de l'arrondissement). Comme il y avait déjà une croix, le segment supérieur est resté vide.



Il en va des cachets comme des timbres: on y trouve des variantes, des erreurs, des corrections et ainsi de suite...

Comme vous pouvez voir, il y a tout plein d'informations sur les documents et ceci, comme indiqué sur l'entier, pour seulement 5.- francs. La philatélie ne doit pas coûter cher, elle doit surtout et avant tout agrandir vos connaissances

et vous faire plaisir.



## Méfiance, les falsifications rôdent partout !

B. Lachat

Lors d'une vente aux enchères j'ai été surpris de voir un petit cachet du groupe 104 dont le lieu et la date ne semblaient pas corrects. Il s'agit du lot 133 de la vente Stanley Gibbons « The Dr Dunlop Collection of Switzerland » du 25 juin 2019.

Voici la description originale du catalogue :

*1881 5c. black-brown, Sitting Helvetia, granite paper, pair with left stamp with variety 'double impression, one inverted', used with clear date stamps of St. Gallen (16 Feb 83) in black, fresh colour, W. Liniger certificate, Zst 45.2.01 SG 106a cat £500+*

L'illustration du lot correspond à la figure suivante :



Malheureusement, la qualité n'est pas très bonne, mais on distingue très bien ST. GALLEN, 16 FEB. 83 sur des timbres authentiques, dont le SBK 45.DP2.

Neufs, la valeur n'est pas très élevée, mais oblitérés, c'est autre chose !

A disposition également l'attestation d'un expert (ci-contre).

Comme le petit cachet du groupe 104 de ST. GALLEN n'a existé que durant la période 1860-1864 et que, plus tard, on ne connaît aucune utilisation comme cachet de remplacement ou d'ambulant, la question se pose de savoir s'il ne s'agit pas d'une falsification.

Dans la littérature, on sait que Fournier, par exemple, a produit 3 faux cachets du groupe 104 : Baden, Le Brassus et St. Gallen (voir planche des faux de Fournier à la page suivante).

JUNGFRAUBAHN  
Eigerwand  
2. VIII 05

Werner Liniger Stempelexperte A. I. E. P.  
Prüfungsattest  
über den Stempel  
Attestation d'expertise  
sur l'obliteration  
No 43 590

Der unterzeichnete AIEP-Prüfer bestätigt, den nachstehend beschriebenen Stempel geprüft zu haben.  
Le soussigné, expert de l'AIEP, certifie avoir expertisé l'obliteration mentionné ci-dessous.

Beschreibung:  
Description: 1795 Courlevon 5.VII.1993

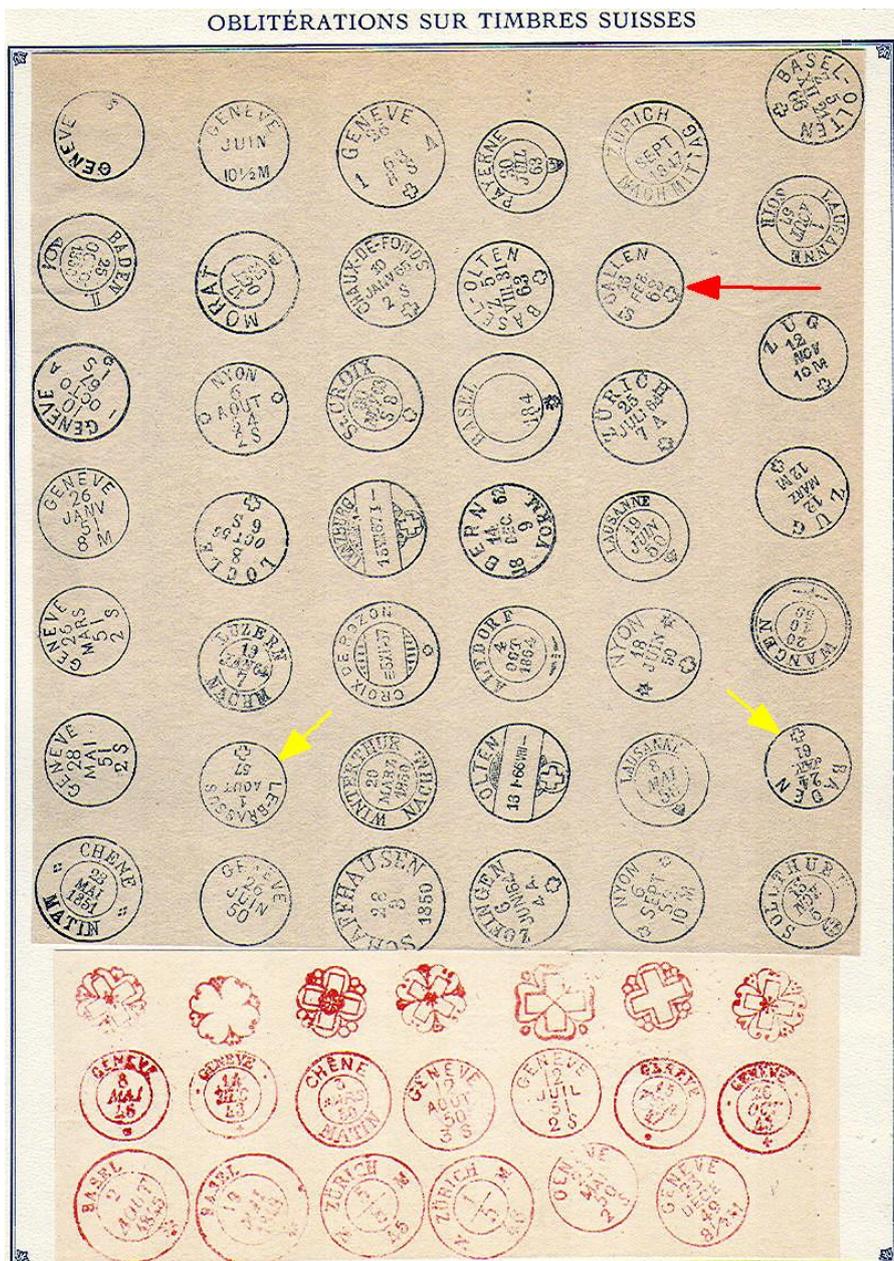
SCHWEIZ

Zumstein No 50, sitting Helvetia 1881, 40c.  
grey, granite paper.

The two part-cancellations are genuine, but the locality cannot be defined with out any doubt. The stamp itself is in good ordinary condition, as far as paper and perforation are concerned, somewhat short right-bottom.

signed:

W. Liniger  
Stempelexperte  
«Chrisegg»  
CH-1795 Courlevon



Un agrandissement du cachet de ST. GALLEN, tiré de la planche des faux de Fournier, nous montre presque instantanément que le lot mis en vente est une falsification. Le '6' de '63' a été trafiqué en '8' pour correspondre à la période des timbres en papier mêlé, mais on distingue clairement les autres caractères.

L'attestation est-elle authentique ? Est-ce un faux également ?

Le plus triste dans tout cela est que, s'il n'a pas les connaissances suffisantes ou des personnes à disposition dans un Club pour l'aider, le philatéliste peut se tromper très facilement sur la marchandise.

Donc... méfiance dans les achats ou les échanges, en toutes circonstances !

## « Ungültige Marken auf Einschreiben » ou timbres non valables sur un recommandé

Roberto Lopez

Il y a quelques semaines un de nos membres me contacte pour avoir un avis concernant un lot sur Ricardo. Il m'indique comment trouver ce lot sur lequel j'arrive à tomber sans aucun problème.

La description de ce lot pour l'enchère qui finit le 4 septembre 2019 :

- Titre : Ungültige marken auf einschreiben
- Description : Ungültige marken auf einschreiben
- Prix de départ : 1'000.- francs
- Frais d'envoi : 9.- francs
- Les images : voir ci-dessous



Décortiquons cette lettre à 1'000.- francs de prix de départ. Qu'est-ce qu'elle a de si précieux pour valoir une telle somme ?

Déjà, la description du lot est plus que légère pour ne pas dire minimaliste. Et cela est déjà en soit un peu suspect. Ne décrivant rien du tout on ne peut pas être attaqué pour essai de tromperie. Il

s'agit donc d'une lettre recommandée affranchie à 6.95 francs avec des timbres du Bureau International du Travail, l'Organisation mondial de la Santé, l'Organisation Météorologique Mondial, 5 timbres modernes, un timbre avec le Spalentor de Bâle et notre bien aimée Sentinelle sur le timbre Pro Patria.

Tout d'abord il faut dire qu'une lettre recommandée coûte 6.30francs en non 6.95 francs. La lettre est suraffranchie ! En plus de cela, cinq timbres ne sont pas valables pour une somme de 2.20francs.

Cette lettre n'a rien de spécial car régulièrement la poste ne se rend pas compte, avec l'automatisation du traitement de courrier, que les lettres portent des timbres non valables.

Cependant, faites très attention si vous vous lancez dans la « fabrication » de tels plis car la poste sait que cela arrive et si vous vous faites attraper vous risquez une amende bien salée car il s'agit d'une fraude.

Vous trouverez tout et n'importe quoi sur les différents sites de ventes. Vous pouvez vous faire plaisir et acheter ce qui vous plait mais pas à n'importe quel prix. Il m'arrive aussi d'acheter des timbres juste par ce qu'ils me plaisent.

Ce lot sur Ricarco.ch bat tous les records de bêtise et il ne faut pas compter sur Ricardo.ch pour mettre un terme à de tels agissements, car tant qu'ils peuvent faire un profit ils continueront à cautionner cela. N'oubliez pas que 10% de commission sur 1'000.- francs correspondent à 100.- francs gagnés seulement pour mettre à disposition une plateforme qui est amortie depuis belle lurette.

D'ailleurs, le lot est resté invendu. Cela vous étonne ? Mais, je l'ai retrouvé sur ricardo.ch une semaine plus tard à acheter pour 350.- francs cette fois-ci. Cela ne vous épate pas si je vous dis qu'il n'a pas été vendu, une fois de plus.

C'est donc lors d'une réunion au sein du club qu'on m'a communiqué que ce même lot a été vu pour un prix de 250.- francs. Imaginez la rage si vous aviez acheté cette lettre à 1'000.- francs !

Une fois de plus, je profite pour redire que les clubs sont là pour éviter que les philatélistes se fassent berner par des escrocs. Les discussions et échanges entre copains permettent d'apprendre et d'avancer dans la philatélie.



## De l'usure à la dernière retouche

Roberto Lopez

Beaucoup a été dit et écrit sur les Helvetia debout et il existe une multitude de littérature concernant ce sujet. J'aimerais à l'aide de quelques images vous montrer simplement comment on peut se faire plaisir.

Il s'agit d'une variété (usure et retouche) qui se trouve sur un 73D, donc un timbre à 25centimes, qui a été imprimé sur deux planches d'impression différentes, la « ls » et la « lu ». Plus précisément, je vous présente la case 189 de cette planche « ls » de l'usure à la dernière retouche.



Une des premières planches à avoir été planchée est la planche d'impression IIb du 20cts 86A. Néanmoins, cela fait toujours plaisir de trouver tous les stades de l'usure à la retouche finale. Je vous présente donc trois timbres, le premier sans retouche, le deuxième avec le premier stade de la retouche et le troisième avec le deuxième stade de la retouche. Autant vous dire que les collectionneurs cherchent toujours les retouches et les timbres non retouchés passent souvent à l'as.

Comme je vous l'ai mentionné ci-dessus, il s'agit d'un 20 centimes (86A) avec la retouche 3.32/II (stade 1 : forte retouche à gauche de la lance ; stade 2 : même retouche, avec, en plus, une retouche entre la lance et la tête). Ce défaut se trouve donc sur la case 389 de la planche IIb d'impression qui a servi pour l'impression de ce timbre.

A noter que sur le stade 1 vous voyez déjà l'usure entre la lance et la tête qui fait que le timbre a subi une deuxième retouche (le stade 2) à l'endroit de l'usure.



86A sans retouche



68A.3.32/II – stade 1



68A.3.32/II – stade 2



Sans retouche



retouche



usure



retouche



retouche

Puisque nous sommes dans le vif du sujet je vous présente encore un défaut de planche intéressant et sa retouche. Il s'agit du défaut 2.06 de la planche originale IB (tache en haut à droite, d'aspect variable). Il se trouve sur les timbres à 25cts, le 67Ag, le 67B, le 67C, le 67D et le 73D. Nous trouverons la retouche sur le 73D (3.08 : partie droite du cadre supérieur retouchée verticalement).

Les défauts se trouvent sur différentes planches d'impression (planche d'impression Ir, Is) utilisées sur la presse manuelle, tandis que la retouche se trouve sur la planche d'impression lu qui elle a été utilisée sur la presse rapide.

Le défaut et la retouche se trouvent sur la case 140 de la planche à 400 timbres.

Alors, la philatélie n'est-elle pas magnifique ?



**CAFÉ DE LA POSTE**  
www.cafedelaposte.ch

- Menus composés des produits du terroir jurassien
- Salle équipée avec beamer, flip-chart, DVD, sono moderne, WiFi, pour organiser vos banquets, mariages, conférences, séminaires, etc...
- Relais routier
- Chambres d'hôtes

**Ouverture 7/7**

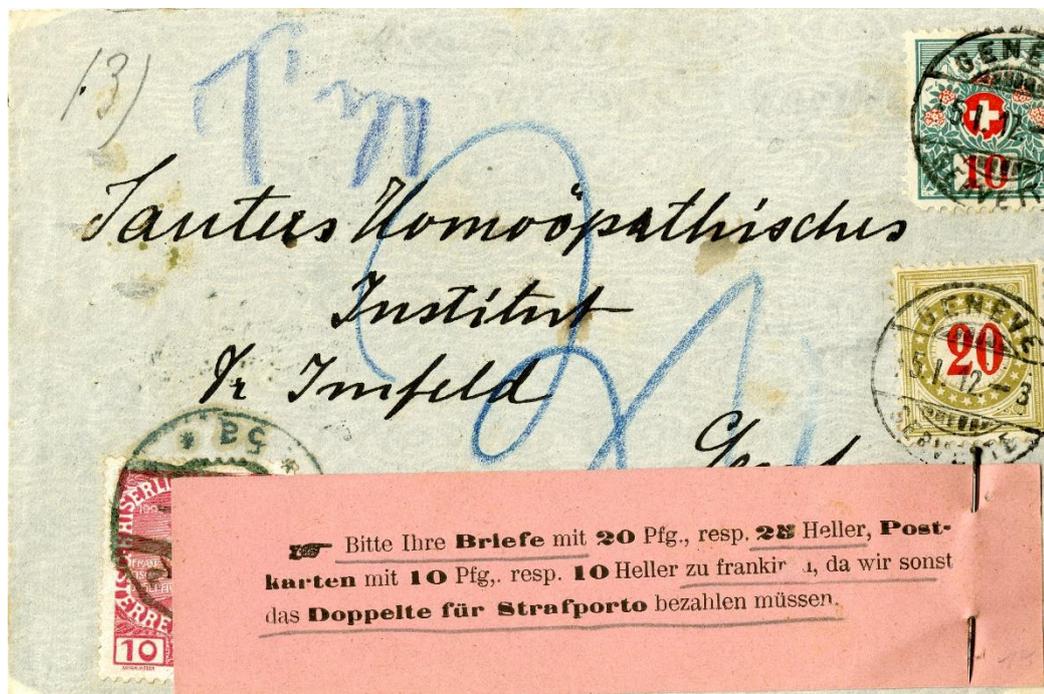
Famille Mahon  
Rue de la Gare 3  
CH - 2855 Glovelier

Téléphone : +41 (0) 32/426 72 21  
Fax : +41 (0) 32/426 13 11  
[info@cafedelaposte.ch](mailto:info@cafedelaposte.ch)

## Et il n'a pas fini de me casser les pieds !

Roberto Lopez

La lettre que je vous fais découvrir ci-dessous a attiré mon attention lors d'une bourse à Bâle. Je vous la montre :



Il s'agit d'une lettre envoyée de Wels en Haute-Autriche à destination de Genève. Elle porte des timbres-taxe (SBK 26B N et 32), une annotation en

bleu (T 30) et une petite étiquette épinglée avec le texte suivant :

“ Bitte Ihre **Briefe** mit **20 Pfg.**, resp. **25 Heller**, **Postkarten** mit **10 Pfg.**, resp. **10 Heller** zu frankieren, da wir sonst das **Doppelte für Strafporto** bezahlen müssen.“



Même sans avoir beaucoup de connaissances en allemand on peut se rendre compte de l'angoisse du destinataire qui, probablement, ne paie pas pour la première fois le double de la taxe. Effectivement, comme vous

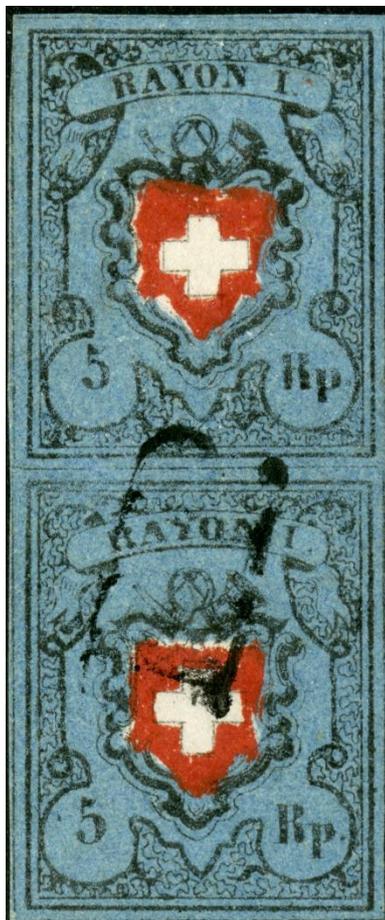
pouvez le voir sur la petite image, les 10 Heller ne sont pas suffisants, il manque 15 Heller raison pour laquelle le destinataire a dû s'acquitter de 30cts afin de recevoir le courrier.

Vous voyez qu'on peut se faire plaisir, non à casser les pieds aux autres, mais en fouillant dans les bourses afin de trouver un petit document sans autre de valeur extraordinaire. Néanmoins, il est didactique car il explique la raison d'être des timbres-taxe de cette époque.

## Méfiez-vous aussi de certaines attestations

Roberto Lopez

Je sais que le titre vous déstabilise car nous n'arrêtons pas de conseiller de faire attester les pièces rares et chères. Avec ces quelques lignes j'aimerais vous montrer que les experts peuvent aussi se tromper car ce n'est pas toujours facile. En effet les faussaires sont inventifs et parfois très bons.



La pièce que vous pouvez découvrir à gauche est une paire verticale du Rayon I bleu foncé (SBK 15I) avec, manifestement la croix encadrée et oblitérée par un cachet P.P. de l'arrondissement VIII (Zürich). Il s'agit des types 6 et 14 d'un feuillet de 40 timbres.

Je vous traduis des extraits des attestations et vous prie de bien faire attention aux dates de ces dernières qui figureront en gras.

L'attestation date du **7 janvier 2015** et dit, je cite :

*« Cette paire m'a été soumise par un acheteur après la vente de Corinthila de mai 2014 afin de confirmer l'authenticité. J'ai revu la pièce et je ne suis pas persuadé que l'encadrement de la croix soit faux car elle se situe en dessous du cachet. La comparaison avec d'autres pièces provenant des mêmes types ne permet pas de conclure qu'il s'agit d'une falsification. »*

L'expert s'est manifestement donné de la peine vu la description dans l'attestation.

La deuxième attestation date du **29 juillet 2014** (donc six mois avant la première et deux mois après la vente de Corinthila) et on peut lire, je cite :

*« Rayon I sans encadrement de la croix, type 6 et 14 d'un feuillet de 40 timbres. Les encadrements sont dans une grande partie dessinés : la forme ainsi que leur position ne sont pas à l'identique des originaux. La couleur de l'encadrement est un peu plus claire que le reste de l'encre noire. Les encadrements ne sont pas imprimés par lithographie mais ils sont dessinés. »*



Il faut savoir une chose importante : l'un des experts est aussi marchand et l'autre expert est un grand collectionneur.

Donc, **oui**, il faut absolument faire attester les pièces rares d'une valeur importante. **Non**, il ne faut pas soumettre vos pièces à n'importe qui. **Oui**, demandez à vos collègues dans le

club à qui envoyer quelle pièce afin d'avoir une attestation valable. Néanmoins, **erarre humanum est, perseverare diabolicum** « *L'erreur est humaine, persévérer [dans son erreur] est diabolique* ».

Programme d'activités 2020 – 2021

Site Internet : [www.cpde.ch](http://www.cpde.ch)

<u>Année 2020</u>	<u>Thèmes</u>	<u>Responsables</u>
30 janvier	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
27 février	Réunion mensuelle, "La machine Hasler F22, machine révolutionnaire pour affranchir"	Bernard Lachat
13 mars	<b>Assemblée générale</b>	Comité
26 mars	Réunion mensuelle, soirée philatélique - <b>annulée*</b>	
25 avril	Réunion mensuelle, présentations des lots - <b>annulée*</b>	
26 avril	<b>Bourse exposition – annulée*</b>	Comité
9 mai	<b>Vente aux enchères (Café de la Poste, Glovelier) – annulée*</b>	Comité
28 mai	Pas de réunion : Ascension	
25 juin	Réunion mensuelle, « Les cachets dits nains »	Roberto Lopez
Juillet-août	Relâche	
24 septembre	Réunion mensuelle, « Les lames de rasoir »	Roberto Lopez
29 octobre	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
26 novembre	Réunion mensuelle, « Epreuves et essais – Helvetia debout »	Roberto Lopez
1 <sup>er</sup> décembre	<b>Exposition à Bâle (rang III)</b>	
Décembre	Relâche	
<b><u>Année 2021</u></b>		
28 janvier	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
25 février	Réunion mensuelle, « Singularités dans l'univers ... du groupe 104 des oblitérations »	Bernard Lachat
12 mars	<b>Assemblée générale</b>	Comité
25 avril	<b>Bourse exposition</b>	Comité
8 mai	<b>Vente aux enchères</b>	Comité

\* annulé en raison de la pandémie du Corona-Virus (COVID-19)

Les réunions mensuelles ont lieu, en principe, le dernier jeudi du mois à 20 h précises au local du Café de la Poste à Glovelier.

## *Forster - Briefmarkenauctionen*

Rue des Mayettes 4, CH-2824 Vicques, Tel : 032 - 435 50 88 Fax : 032 - 435 50 87

Info@forsterphila.ch  
www.forsterphila.ch  
MwSt-Nr. CHE 108.475.844